



Conseil d'administration du 14 mars 2024

Membres en exercice : 53
Membres présents ou supplés : 36
Membres ayant donné mandat : 1
Nombre de voix : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION n°20240030
APPROBATION DU COMPTE FINANCIER 2023

Le conseil d'administration de l'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC), convoqué par courriel du 29 février 2024, s'est réuni le 14 mars 2024 à 9h, au siège de l'établissement à Florac-Trois-Rivières, sous la présidence de M. Stéphan MAURIN :

Présents avec voix délibérative : Mme Nicole AMASSE, M. Daniel BARBERIO, M. Laurent BERNARD, M. Denis BERTRAND, M. Philippe BILLET, Mme Jeannine BOURRELY, M. Christian BRUGERON, Mme Marie-Thérèse CHAPELLE, M. Guy CHERON représenté par M. Jean-Marie MALAVAL, Mme Catherine CIBIEN, Mme Sylvie COISNE, M. Arnaud COLLIN, Mme Sarah DEJEAN, M. Nicolas DE DAVYDOFF, Mme Agnès DELSOL représentée par M. Marc CHEVRIER, M. Pierre DEMANGEAT, Mme Brigitte DONNADIEU, Mme Mariette EMILE, M. Sébastien FERRA représenté par Mme Hélène JACQUET-FONTAINE, M. Joël GAUTHIER, M. Jean HANNART, M. Jean-Pierre LAGANNE, M. Thierry LAVAL représenté par Mme Laurence BOUVIER, Mme Michèle MANOA, M. Stéphan MAURIN, M. Michaël MEYRUEIX, M. Gérard PEDRINI, Mme Marylène PIEYRE, M. Pierre PLAGNES, Mme Sylvie ROBERT, M. René ROSOUX, Mme Line ROUSTAN, M. André THEROND, Mme Flore THEROND, M. David URSULET représenté par Mme Réjane PINTARD, M. Alexandre VIGNE.

Ayant donné mandat : Mme Christine LACOSTE à M. Arnaud COLLIN.

Vu le code de l'environnement, et notamment son article R331-23,

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Vu l'arrêté du 21 décembre 2023 du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires portant nomination du directeur par intérim de l'établissement public du Parc national des Cévennes à compter du 1^{er} janvier 2024,

Considérant le compte financier 2023 établi par l'agent comptable de l'établissement public du Parc national des Cévennes,

Considérant les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale, du compte de résultat, du bilan et les annexes jointes à la présente délibération,

Sur proposition du directeur par intérim de l'établissement,

Après un vote à l'unanimité, le conseil d'administration décide :

Article 1

D'arrêter les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 87,40 ETPT dont 84,82 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 2,58 ETPT hors plafond d'emplois législatif,
- 8 879 402 € d'autorisations d'engagement dont :
 - o 5 801 553 € en personnel,
 - o 1 191 268 € en fonctionnement,
 - o 249 872 € en intervention,
 - o 1 636 710 € en investissement
- 8 709 912 € de crédits de paiement,
 - o 5 801 553 € en personnel,
 - o 1 326 653 € en fonctionnement,
 - o 581 044 € en intervention,
 - o 1 000 663 € en investissement
- 8 206 521 € de recettes,
- 503 391 € de solde budgétaire excédentaire,

Article 2

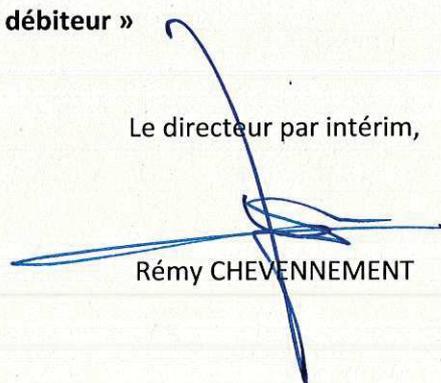
D'arrêter les éléments d'exécution comptable suivants :

- 500 377 € de prélèvement sur la trésorerie,
- - 311 129 € de résultat patrimonial,
- 20 001 € d'incapacité d'autofinancement,
- 149 684 € de diminution du fonds de roulement.

Article 3

D'affecter le résultat déficitaire de 311 129 € au débit du compte 119 « report à nouveau – débiteur »

Le directeur par intérim,


Rémy CHEVENEMENT



Le président du conseil d'administration,


Stéphan MAURIN

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT (prévision)	84,89	2,87	87,76
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT (exécution)	84,82	2,58	87,40
Rappel du plafond d'emploi notifié par le responsable de programme (ETPT)	85	Notification de moyens du 24 janvier 2023	

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit correspondre au plafond notifié par le responsable du programme chef de file de l'Etat en conformité avec le plafond d'emploi législatif du programme.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois

	PLAFOND ORGANISME				TOTAL DES EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME	
	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISES PAR LA LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI		ETPT	Dépenses de personnel (*)
	ETPT	Dépenses de personnel (*)	ETPT	Dépenses de personnel (*)		
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (1 + 2 + 3 + 4)	84,82	5 699 825,15	2,58	101 727,36	87,40	5 801 552,51
1 - TITULAIRES	40,94	3 005 804,43	0,00	0,00	40,94	3 005 804,43
2 - CONTRACTUELS	43,88	2 535 907,03	1,90	93 171,50	45,78	2 629 078,53
* Contractuels de droit public	35,45	2 234 335,72	1,50	75 358,69	36,95	2 309 694,41
- Contractuels quasi-statut :	20,77	1 075 876,97	1,50	75 358,69	22,27	1 151 235,66
øCDI	12,32	691 508,44			12,32	691 508,44
øCDD	8,45	384 368,53	1,50	75 358,69	9,95	459 727,22
- Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	14,68	1 158 458,75			14,68	1 158 458,75
Autres contractuels de droit public :	8,43	301 571,31	0,40	17 812,81	8,83	319 384,12
øCDI					0,00	0,00
øCDD	8,43	301 571,31	0,40	17 812,81	8,83	319 384,12
3 a) - CONTRATS AIDES					0,00	0,00
3 b) – APPRENTIS			0,68	8 555,86	0,68	8 555,86
3 c) - VOLONTAIRES DE SERVICE CIVIQUE (VSC)					0,00	0,00
4 - AUTRES ELEMENTS DE DEPENSES DE PERSONNEL		158 113,69				158 113,69
Autres rémunérations (allocation de retour à l'emploi, vacances et rémunérations occasionnelles / heures supplémentaires, Unedic, allocations retraites à la charge de l'établissement)		132 189,45				132 189,45
Action sociale et prestations sociale et médecine du travail (activités culturelles, sportives et de loisirs, restauration (cantine, titres restaurant), amicales, contributions au fonctionnement des syndicats, fonds de secours, accidents du travail, médecine du travail, capital décès)		18 521,64				18 521,64
Autres dépenses de masse salariale non ventilables par catégories (IKV, rachats de jours CET, CSG, versements transport, indemnité président CA)		7 402,60				7 402,60
Ligne d'ajustement (commentaires obligatoires)						0,00

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	DEPENSES										RECETTES					
	AE					CP					Montants					
	CF 2022	BI 2023	Dernier BR 2023	Variation BR/CF	CF 2023	CF 2022	BI 2023	Dernier BR 2023	Variation BR/CF	CF 2023	CF 2022	BI 2023	Dernier BR 2023	Variation BR/CF	CF 2023	
Personnel	5 824 829 €	6 000 000 €	5 865 000,00 €	-63 447,49 €	5 801 552,51 €	5 824 828,91 €	6 000 000,00 €	5 865 000,00 €	-63 447,49 €	5 801 552,51 €	7 146 326 €	7 153 838 €	7 345 255 €	-718 €	7 344 537 €	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	974 966 €	980 000 €	980 000,00 €	-10 070,14 €	969 929,86 €	974 965,69 €	980 000,00 €	980 000,00 €	-10 070,14 €	969 929,86 €	6 894 535 €	6 894 535 €	6 884 258 €	0 €	6 884 258 €	Autre financement de l'Etat (contribution OFB)
Fonctionnement	1 416 933 €	1 563 462 €	1 261 926,86 €	-70 659,26 €	1 191 267,60 €	1 358 804,95 €	1 772 908,90 €	1 408 068,34 €	-81 415,58 €	1 326 652,76 €				0 €	0 €	Autres financements de l'Etat
														0 €	0 €	Fiscalité affectée
														0 €	0 €	Autres financements publics
Intervention	271 793 €	300 000 €	254 871,99 €	-5 000,00 €	249 871,99 €	299 448,45 €	649 614,00 €	593 453,43 €	-12 409,49 €	581 043,94 €	251 791 €	259 303 €	460 996 €	-718 €	460 279 €	Recettes propres
Investissement	938 427 €	1 633 399 €	1 695 718,46 €	-59 008,27 €	1 636 710,19 €	739 431,15 €	2 131 802,57 €	1 347 784,83 €	-347 122,14 €	1 000 662,69 €	1 466 424 €	2 078 536 €	942 583 €	-80 599 €	861 984 €	Recettes fléchées*
											1 182 903 €	1 393 611 €	618 601 €	9 424 €	628 024 €	Financements de l'Etat fléchés
											272 380 €	680 025 €	323 982 €	-90 022 €	233 960 €	Autres financements publics fléchés
											11 141 €	4 900 €	0 €	0 €	0 €	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	8 451 982 €	9 496 861 €	9 077 517 €	-198 115 €	8 879 402 €	8 222 513 €	10 554 325 €	9 214 307 €	-504 395 €	8 709 912 €	8 612 750 €	9 232 373 €	8 287 838 €	-81 317 €	8 206 521 €	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)						390 236,27	0 €	0,00	0,00	0,00	- €	1 321 952,05	926 468,80	-423 078,13	503 390,67	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants					PRODUITS	Montants				
	CF 2022	BI 2023	Dernier BR 2023	Variation BR/CF	CF 2023		CF 2022	BI 2023	Dernier BR 2023	Variation BR/CF	CF 2023
Personnel	5 443 111	5 622 000	5 475 000	-34 385	5 440 615	Subventions de l'Etat	7 247 953	7 076 317	6 995 788	40 636	7 036 424
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	974 966	980 000	980 000	-10 070	969 930	<i>Dont contribution versée par l'OFB</i>	6 895 535	6 894 535	6 884 258	0	6 884 258
						Fiscalité affectée				0	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	3 012 719	2 749 144	2 654 925	-90 482	2 564 443	Autres subventions	172 607	543 828	244 571	188 406	432 978
Intervention (le cas échéant)	300 216	649 614	593 453	-13 177	580 276	Autres produits	627 148	446 770	721 279	83 526	804 804
TOTAL DES CHARGES (1)	8 756 046	9 020 758	8 723 379	-138 044	8 585 334,17	TOTAL DES PRODUITS (2)	8 047 708	8 066 915	7 961 638	312 568	8 274 205,66
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0	0	0	0	0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	708 338	953 843	761 740	-450 612	311 129
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	8 756 046	9 020 758	8 723 379	-138 044	8 585 334	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	8 756 046	9 020 758	8 723 379	-138 044	8 585 334

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants					
	CF 2022	BI 2023	Dernier BR 2023	Variation BR/CF	CF 2023	
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-708 338	-953 843	-761 740	450 611,91	-311 128,51	
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 225 436	598 235	823 158	-37 001,57	786 156,16	784 720,63 € de dotations aux amortissements et 1 435,53 € de provisions ARE
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	315 425	26 112	30 000	-18 717,27	11 282,73	Reprise provision CET 2023
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0	0	33 699	29 269,53	62 968,59	
- produits de cession d'éléments d'actifs	50 280	0	249 937	14 024,00	263 961,00	Ventes : Urigas (179 019€) + Gite Aiguebonne (50 000€) + échange parcelles ROCANTI (3 929€) + vente véhicules et mobiliers (16 990€) + produits à recevoir (14 024€)
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	0	161 355	230 282	52 470,68	282 753,05	Reprises subventions 2022 (126 789€) + reprises subventions 2023 (155 964,05 €)
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	151 392	-543 076	-415 103	395 102,46	-20 000,54	

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants					RESSOURCES	Montants				
	CF 2022	BI 2023	Dernier BR 2023	Variation BR/CF	CF 2023		CF 2022	BI 2023	Dernier BR 2023	Variation BR/CF	CF 2023
Insuffisance d'autofinancement	0	543 076	415 103	-395 102,46	20 000,54	Capacité d'autofinancement	151 392	0	0	0,00	0
						Financement de l'actif par l'Etat	805 771	1 211 829	507 071	3 835,24	510 906,21
						Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	16 101	136 197	79 411	-5 248,84	74 162,22
Investissements	652 583	2 131 803	1 347 785	-369 072,04	978 712,79	Autres ressources	50 280	4 900	249 937	14 024,00	263 961,00
Remboursement des dettes financières	1 400		11 928	-11 928,11	0,00	Augmentation des dettes financières	1 900	17 990	10 790	-10 790,00	0,00
TOTAL DES EMPLOIS (5)	653 983	2 674 878	1 774 816	-776 102,61	998 713,33	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 025 445	1 370 916	847 209	1 820,40	849 029,43
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	371 462	0	0	0,00	0,00	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	0	1 303 962	927 607	-777 923,01	149 683,90

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants				
	CF 2022	BI 2023	Dernier BR 2023	Variation BR/CF	CF 2023
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	371 462	-1 303 962	-927 607	777 923,01	-149 683,90
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-11 885	5 000	-193 182	543 875,43	350 693,52
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	383 347	-1 308 962	-734 425	234 047,58	-500 377,42
<i>Dont variation de la TRESORERIE FLECHEE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*</i>	324 955	-439 375	-947 901	171 325,38	-776 575,37
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	31 807 968	2 054 803	2 180 361	777 923	2 958 283,80
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	446 905	458 971	253 723	543 875	797 598,04
Niveau final de la TRESORERIE	2 661 063	1 595 832	1 926 638	234 048	2 160 685,76

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

PARC NATIONAL DES CEVENNES

**Conseil d'Administration
Séance du 14 mars 2024**

COMPTE FINANCIER 2023 ANNEXE DE L'AGENT COMPTABLE

Sommaire du compte financier

Etats règlementaires :

- Bilan
- Compte de résultat
- Tableau d'évolution de la situation patrimoniale
- Annexe

* * *

L'annexe, le bilan et le compte de résultat forment un tout indissociable et constituent les « comptes annuels ». Ces comptes annuels sont eux-mêmes extraits du compte financier produit par les établissements publics nationaux.

L'annexe est un état financier qui complète et commente les informations fournies par le bilan et le compte de résultat. L'information donnée dans l'annexe donne une meilleure compréhension de ces documents comptables et complète les informations qu'ils contiennent.

BILAN - ACTIF

ACTIF IMMOBILISE	2023			2022
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Immobilisations incorporelles	2 337 847,08	2 332 430,88	5 416,20	5 875,75
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 199 365,32	554 081,90	3 645 283,42	3 669 632,13
Constructions	12 279 917,03	6 952 628,19	5 327 288,84	5 326 325,85
Installations techniques, matériels, et outillage	726 110,75	633 694,17	92 416,58	65 450,50
Collections	384 930,87	-	384 930,87	384 930,87
Biens historiques et culturels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	4 141 661,47	3 833 709,11	307 952,36	466 937,49
Immobilisations mises en concession	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	313 171,31	-	313 171,31	27 421,53
Avances et acomptes sur commandes	-	-	-	-
Immobilisations grevées de droits	-	-	-	-
Immobilisations corporelles (biens vivants)	-	-	-	-
Immobilisations financières	33 637,84	-	33 637,84	32 499,73
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	24 416 641,67	14 306 544,25	10 110 097,42	9 979 073,85
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	135 413,80	-	135 413,80	163 258,74
Créances				
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	404 099,37	-	404 099,37	58 385,02
Créances clients et comptes rattachés	11 393,04	8 776,83	2 616,21	5 041,33
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	161 783,01	-	161 783,01	131 043,11
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	18 645,00	-	18 645,00	18 645,00
Créances sur les autres débiteurs	37 027,54	-	37 027,54	18 387,79
Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)	187 337,11	-	187 337,11	196 553,91
TOTAL ACTIF CIRCULANT (Hors Trésorerie)	955 698,87	8 776,83	946 922,04	591 314,90
TRESORERIE				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	2 160 685,72	-	2 160 685,72	2 661 063,14
Autres	-	-	-	-
TOTAL TRESORERIE	2 160 685,72	-	2 160 685,72	2 661 063,14
Comptes de régularisation	-	-	-	-
Ecart de conversion Actif	-	-	-	-
TOTAL GENERAL ACTIF	27 533 026,26	14 315 321,08	13 217 705,18	13 231 451,89

BILAN - PASSIF

FONDS PROPRES	2023	2022
Financements reçus		
Financement de l'actif par l'Etat	11 278 283,74	10 886 424,31
Financement de l'actif par des tiers	4 079 819,72	4 169 363,77
Fonds propres des fondations	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves		
Report à nouveau	- 2 622 519,91	- 1 914 181,64
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 311 128,51	- 708 338,27
Provisions réglementées	-	-
TOTAL FONDS PROPRES	12 424 455,04	12 433 268,17
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2023	2022
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	631 002,40	640 849,60
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	631 002,40	640 849,60
DETTES FINANCIERES	2023	2022
Emprunts obligataires	-	-
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers	-	-
Dettes financières et autres emprunts	4 146,93	4 146,93
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	4 146,93	4 146,93
DETTES NON FINANCIERES	2023	2022
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 287,65	134 452,34
Dettes fiscales et sociales	40 798,16	18 685,42
Avances et acomptes reçus	-	-
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	-	-
Autres dettes non financières	15,00	49,43
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	158 100,81	153 187,19
TRESORERIE	2023	2022
Autres éléments de trésorerie passive	-	-
TOTAL TRESORERIE	-	-
Comptes de régularisation	-	-
Ecart de conversion Passif	-	-
TOTAL GENERAL PASSIF	13 217 705,18	13 231 451,89

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES

CHARGES DE FONCTIONNEMENT	2023	2022
Achats	46 049,52	77 437,04
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de service par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks	1 239 573,20	1 277 714,81
Charges de personnel		
<i>Salaires, traitements et rémunérations diverses</i>	3 693 907,03	3 736 959,25
<i>Charges Sociales</i>	1 738 676,55	1 686 872,01
<i>Intéressement et participation</i>	-	-
<i>Autres charges de personnel</i>	8 031,80	19 279,49
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	429 695,38	432 131,41
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	849 124,75	1 225 435,77
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	8 005 058,23	8 455 829,78
CHARGES D'INTERVENTION	2023	2022
Dispositif d'intervention pour compte propre		
<i>Transfert aux ménages</i>	83 814,95	77 073,49
<i>Transferts aux entreprises</i>	10 854,24	5 880,20
<i>Transferts aux collectivités territoriales</i>	373 520,44	126 783,81
<i>Transferts aux autres collectivités</i>	112 086,31	90 478,95
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme	-	-
Dotations aux provisions et dépréciations	-	-
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	580 275,94	300 216,45
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)	-	-
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	8 585 334,17	8 756 046,23
CHARGES FINANCIERES	2023	2022
Charges d'intérêt	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Pertes de change	-	-
Autres charges financières	-	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières	-	-
TOTAL CHARGES FINANCIERES	-	-
Impôt sur les sociétés	-	-
TOTAL CHARGES	8 585 334,17	8 756 046,23
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	-	-
TOTAL GENERAL	8 585 334,17	8 756 046,23

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	2023	2022
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)		
Subventions pour charges de service public	-	-
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	7 469 401,30	7 420 559,77
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	-	-
Dons et legs	-	9 200,00
Produits de la fiscalité affectée	-	-
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)		
Ventes de biens ou prestations de services	136 266,19	163 119,10
Produits de cessions d'éléments d'actif	263 961,00	50 280,00
Autres produits de gestion	106 228,59	68 983,46
Production stockée et immobilisée	- 370,07	- 2 600,57
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public	4 682,87	16 590,00
Autres produits		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	11 282,73	321 576,20
Reprises du financement rattaché à un actif	282 753,05	-
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)	-	-
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	8 274 205,66	8 047 707,96
PRODUITS FINANCIERS	2023	2022
Produits des participations et des prêts	-	-
Produits nets sur cessions des immobilisations financières	-	-
Intérêts sur créances non immobilisées	-	-
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Gains de change	-	-
Autres produits financiers	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	-	-
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	-	-
TOTAL PRODUITS	8 274 205,66	8 047 707,96
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)	311 128,51	708 338,27
TOTAL GENERAL	8 585 334,17	8 756 046,23

Evolution de la Situation Patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement	20 000,54	Capacité d'autofinancement	-
Investissements	978 712,79	Financement de l'actif par l'État	510 906,21
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	74 162,22
		Autres ressources	263 961,00
Remboursement des dettes financières	-	Augmentation des dettes financières	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	998 713,33	TOTAL DES RESSOURCES (6)	849 029,43
Augmentation du fonds de roulement (7)=(6)-(5)	-	Diminution du fonds de roulement (8)=(5)-(6)	149 683,90

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	- 149 683,90
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	350 693,52
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 500 377,42
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	2 958 283,78
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	797 598,06
Niveau final de la TRESORERIE	2 160 685,72

Préambule

Le parc national des Cévennes a été créé par décret n° 70-777 du 2 septembre 1970. Il est géré par un établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de l'écologie. Son territoire de moyenne montagne, fortement boisé avec un cœur habité riche d'une forte identité culturelle, s'étend sur quelques 3 000km², et est réparti sur les départements de la Lozère, du Gard jusqu'aux confins de l'Ardèche. Il est le quatrième, en termes d'ancienneté, des 11 parcs nationaux.

L'organisation comptable et financière du parc national des Cévennes est régie par les textes suivants, en complément des dispositions du décret n°2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son titre III :

- Un arrêté du 2 octobre 2015 établit les modalités d'exercice du contrôle budgétaire sur les établissements publics des parcs nationaux, dont le PNC. Cette compétence est attribuée au contrôle budgétaire en région Occitanie pour ce qui concerne le PNC en application de l'arrêté du 05 octobre 2020 fixant la liste des organismes dont le contrôle budgétaire est confié au directeur régional des finances publiques en région Occitanie (abrogation de l'arrêté du 07/12/2015).
- Un arrêté du 31 décembre 2019 crée le groupement comptable de l'Office français de la biodiversité, des Parcs nationaux et de l'établissement public du marais poitevin, en application de l'article R. 131-33-1 du code de l'environnement.

Les comptes du Parc national des Cévennes sont valorisés au compte 26 « participations financières » de l'Etat.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

L'année 2023 a été marquée par les événements suivants :

- le lancement des opérations inscrites dans le Plan France Nation Verte ;
- la poursuite du Plan France Relance qui s'est encore traduite par un niveau élevé d'activité tant en recettes qu'en dépenses, du fait de la fin de consommation des CP au 31/12/2023 reportée au premier trimestre 2024 ;
- la mise en œuvre de mesures salariales telles que la prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat.
- la poursuite des travaux de fiabilisation de l'actif comptable et de l'inventaire physique, dans le cadre du changement d'outil finalisé en fin d'exercice 2022. Le traitement des financements entièrement rattachés à des actifs ainsi que des sorties de bien et des mises en service a pu être finalisé. Reste cependant la problématique des financements partiellement rattachés à des actifs dont le traitement a dû être repoussé à 2024, de même que la fiabilisation du montant des reprises. Par ailleurs, la correction des anomalies nécessitant un retraitement comptable devra se poursuivre sur 2024.

La gestion comptable a été arrêtée le 30 janvier 2024.

2. Les principes, règles et méthodes comptables

2.1. Principes et méthodes d'évaluation

L'établissement est assujéti à l'instruction comptable commune et à l'instruction juridique commune des organismes dépendant de l'Etat.

Le PNC est également soumis à la circulaire annuelle de la direction du Budget, qui précise un certain nombre de règles budgétaires et comptables applicables aux différentes catégories d'établissements publics.

Les comptes de l'exercice 2023 ont été établis conformément au référentiel comptable applicable et suivant les principes généraux :

- Continuité d'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Prudence

Pour ce qui concerne le présent compte financier, l'établissement applique en 2023 les sources réglementaires suivantes :

- Le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 « GBCP » et plus précisément ses articles 54, 175 et 211 ;
- Le recueil des normes comptables des établissements publics et plus précisément les normes 1 « Les états financiers » et 13 « engagements à mentionner dans l'annexe » ;
- L'instruction comptable commune BOFIP-GCP-22-0014 du 16/12/2022.

2.2. Comparabilité des comptes

2.2.1 Changements de méthodes comptables ayant eu lieu sur l'exercice.

Néant.

2.2.2 Changements d'estimations comptables ayant eu lieu sur l'exercice

Néant.

2.2.3 Corrections d'erreurs sur exercice antérieur ayant eu lieu sur l'exercice en cours

Néant.

3. Notes relatives aux postes du bilan

3.1 L'actif immobilisé

Le seuil unitaire de signification qui permet de distinguer la comptabilisation des dépenses en immobilisations ou en charges est fixé par l'organe délibérant de l'organisme. La réflexion de l'organe délibérant pour fixer, par délibération, le seuil de significativité peut s'appuyer sur le seuil fiscal d'immobilisation défini dans le BOFIP : éléments d'une valeur unitaire hors taxes supérieurs à 500 €.

Tableau des immobilisations

Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Par virement de poste à poste	Acquisitions / Mises à disposition / Transferts	Par virement de poste à poste	Cessions / Mises au rebut	
Immobilisations incorporelles	2 334 772,27	0,00	3 074,81	0,00	0,00	2 337 847,08
Frais d'établissement						0,00
Frais de recherche et développement C/203	1 844 163,45					1 844 163,45
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires C/205	490 608,82		3 074,81			493 683,63
Droit au bail C/206						0,00
Fonds commercial						0,00
Autres immobilisations incorporelles C/208						0,00
Immobilisations corporelles	21 445 792,60	0,00	688 750,09	0,00	402 557,25	21 731 985,44
Terrains C/211, 212	4 197 173,21		3 157,53		965,42	4 199 365,32
Constructions C/213, 214	11 930 756,97		547 497,23		198 337,17	12 279 917,03
Installations techniques, matériels, et outillage C/215	690 487,32		51 112,83		15 489,40	726 110,75
Collections C/216	384 930,87					384 930,87
Biens historiques et culturels (dont dépenses ultérieures) C/217						0,00
Autres immobilisations corporelles C/218	4 242 444,23		86 982,50		187 765,26	4 141 661,47
Immobilisations mises en concession						0,00
Immobilisations corporelles en cours Comptes 231 et 238	27 421,53		285 749,78			313 171,31
Immobilisations grevées de droits						0,00
Immobilisations corporelles (Biens vivants)						0,00
Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de participation						
Parts dans des entreprises liées et créances sur des entreprises liées (filiale)						
Autres formes de participation C/266						
Créances rattachées à des participations						
Créances rattachées à des sociétés en participation						
Versement à effectuer sur titres de participation non libérés						
Autres immobilisations financières	32 499,73	0,00	1 138,11	0,00	0,00	33 637,84
Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (droit de propriété)						0,00
Titres immobilisés (droit de créance)						0,00
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						0,00
Prêts C/274	32 457,73		1 138,11			33 595,84
Dépôts et cautionnements versés C/275	42,00					42,00
Autres créances immobilisées						0,00
TOTAUX	23 840 486,13	0,00	978 712,79	0,00	402 557,25	24 416 641,67

3.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 2 337 847,08 € en valeur brute à la clôture de l'exercice. Compte tenu des amortissements cumulés de 2 332 430,88 €, leur valeur nette est de 5 416,20 €. Le compte 203 enregistre diverses études, cartographies et autres inventaires, le compte 2058 les élaborations et fournitures de données informatiques et cartographiques et le compte 2053 les licences et logiciels.

Nombre d'éléments présents sur ces comptes étant très anciens et entièrement amortis, une revue devra être opérée pour retirer du bilan ceux dont les conditions d'inscription à l'actif ne sont pas ou plus remplies, dans le cadre de la mise en qualité comptable prévue sur l'exercice 2024.

Immobilisations incorporelles en cours de production : néant

3.1.2 Immobilisations corporelles

Modes et méthodes d'évaluation appliqués : les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'achat augmenté des frais accessoires. Il n'a été pratiqué ni valorisation, ni dépréciation.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 21 731 985,44 € en valeur brute à la clôture de l'exercice. Compte tenu des amortissements cumulés de 11 974 113,37 €, leur valeur nette est de 9 757 872,07 €.

Les acquisitions nouvelles s'élèvent à 688 750,09 € en 2023. Elles concernent des travaux d'isolation ou de rénovation de toitures de bâtiments du PNC, de réaménagement du siège et divers autres travaux, mais également des achats de véhicules et autres matériels divers.

Immobilisations corporelles en cours de production : le montant des dépenses comptabilisées sur les opérations en cours s'élève à 313 171,31 €. **Les dépenses nouvelles se montent à 285 749,78 €.** Elles se rapportent, pour l'essentiel, à la construction des réserves de l'écomusée du Mont Lozère à MASMEJEAN.

Aucune mise en service comptable n'est intervenue au titre de 2023 s'agissant d'opérations récentes.

Les travaux de réconciliation entre l'inventaire et le bilan ont néanmoins permis des régularisations de sorties (bâtiments, terrains, véhicules et divers matériel...).

3.1.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de **soldes d'avances de trésorerie à l'IPAMAC** dont le PNC est membre dans le cadre des opérations portées par l'association Inter-Parcs du Massif Central en lien avec le PNC. Les avances sont remboursées au fur et à mesure de l'avancement des projets et de la réception des financements accordés.

En 2023, 10 790 € ont été remboursés au titre d'opérations terminées ou en cours tandis qu'une nouvelle avance a été consentie dans le cadre des dernières conventions signées pour 11 928,11 €, ce qui porte le solde des avances remboursables à 33 595,84 €.

Immobilisations financières en cours de production : néant.

3.1.4 Les amortissements

Tableau des amortissements

Rubriques et postes	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Cumulés à la fin de l'exercice
		par virement de poste à poste	dotations de l'exercice	par virement de poste à poste	amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis	
Immobilisations incorporelles	2 328 896,52	-	3 534,36	-	-	2 332 430,88
Frais d'établissement						-
Frais de recherche et développement C/2803	1 844 163,45					1 844 163,45
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires C/2805	484 733,07		3 534,36			488 267,43
Droit au bail						-
Fonds commercial						-
Autres immobilisations incorporelles C/2808						-
Immobilisations corporelles	11 532 515,76	-	781 186,27	-	339 588,66	11 974 113,37
Terrains C/2811, 2812	527 541,08		26 540,82			554 081,90
Constructions C/2813, 2814	6 604 431,12		484 531,07		136 334,00	6 952 628,19
Installations techniques, matériels, et outillage C/2815	625 036,82		24 146,75		15 489,40	633 694,17
Collections C/2816						-
Dépenses ultérieures sur biens historiques et culturels C/2817						-
Autres immobilisations corporelles c/2818	3 775 506,74		245 967,63		187 765,26	3 833 709,11
Immobilisations mises en concession						-
Immobilisations corporelles en cours						-
Immobilisations grevées de droits						-
Immobilisations corporelles (Biens vivants)						-
Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-	-
Titres de participation						
Autres formes de participation						
Créances rattachées à des participations						
Créances rattachées à des sociétés en participation						
Versement à effectuer sur titres de participation non libérés						
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (droit de propriété)						
Titres immobilisés (droit de créance)						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Prêts						
Dépôts et cautionnements versés						
Autres créances immobilisées						
TOTAUX	13 861 412,28	-	784 720,63	-	339 588,66	14 306 544,25

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent pour leur valeur brute au bilan. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire calculé au *pro rata temporis* à partir de la date de mise en service, suivant les dispositions adoptées par délibération du Conseil d'Administration du 26 septembre 2019.

La méthode de comptabilisation par composants n'a pas été utilisée.

Motifs de la reprise dans des cas exceptionnels de l'amortissement : les reprises d'amortissement sont liées à la régularisation sur deux ans des sorties du patrimoine (2022 + 2023).

3.2 Les stocks et en cours

Dans le cadre de son activité, le PNC tient une comptabilité des stocks pour ses produits vendus en boutique et sur son point de vente ainsi que pour les matériaux destinés à être valorisés par la production en interne (fabrication de panneaux signalétiques pour les sentiers).

Tableau des stocks

Numéro de compte	Nature des stocks et des en-cours	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations des stocks en augmentation (Entrées)	Variations des stocks en diminution (Sorties)	Solde à la clôture de l'exercice
30	Animaux et végétaux				0,00
31	Matières premières et fournitures				0,00
32	Autres approvisionnements				0,00
33	En-cours de production de biens	38 421,78	34 894,18	38 421,78	34 894,18
34	En-cours de production de services				0,00
35	Stocks de produits				0,00
37	Stocks de marchandises	124 836,96	100 519,62	124 836,96	100 519,62
38	Stocks en voie d'acheminement, mis en dépôt ou donnés en consignation				0,00
	TOTAL DES STOCKS	163 258,74	135 413,80	163 258,74	135 413,80

La méthode de suivi comptable choisie est celle de l'inventaire intermittent. Par conséquent, l'ajustement comptable des stocks est effectué à la clôture de l'exercice.

Éléments de méthodologie comptable relatifs aux stocks :

- Méthode d'évaluation des stocks : évaluation du coût d'entrée des stocks acquis à titre onéreux.
- Méthode de détermination du coût des stocks : coût réel, pour les éléments identifiables (ou non fongibles).
- Valeur brute comptable globale et valeur brute comptable par catégories appropriées à l'activité de l'entité.
- Ni dépréciations, ni charges financières en 2023.

3.3 Les créances

Les créances détenues par l'établissement doivent être distinguées selon leur nature et leur échéance (moins d'un an ou plus d'un an). Elles ont été comptabilisées à la prise en charge des pièces budgétaires correspondantes (titres et demandes de reversement).

Il n'y a pas eu d'apurement de créances par remises gracieuses. Le montant d'admission en non-valeur n'est pas significatif.

Dépréciations comptabilisées ou reprises d'un montant significatif : la créance à l'encontre de la société Hydroption a été dépréciée à hauteur de 8 776,83 € dans le cadre de la procédure collective en cours.

Tableau des créances

Rubriques et postes	Montant	Degré de liquidité de l'actif	
		Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances immobilisées			
Créances de l'actif circulant	820 285,07	820 285,07	-
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	404 099,37	404 099,37	
Créances clients et comptes rattachés	11 393,04	11 393,04	
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)			
Avances et acomptes versés sur commandes	161 783,01	161 783,01	
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	18 645,00	18 645,00	
Créances sur les autres débiteurs	37 027,54	37 027,54	
Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)	187 337,11	187 337,11	
TOTAUX	820 285,07	820 285,07	0,00

Les créances sont constituées :

- De subventions restant à percevoir au titre de 2022 et 2023 (402 946,89 €) et de créances de TVA déductible,
- De factures clients restant à recouvrer pour 11 393,04 € :
 - 1 680,25 € de créances diverses (dont une créance de 2017 avec un débiteur pour lequel une saisie est en cours- 1 590,25 € -),
 - 9 712,79 € de contentieux dans le cadre du marché de la DAE avec la société Hydroption, admise en redressement judiciaire par jugement du 21 octobre 2021 du Tribunal de Commerce de Toulon),
- De factures clients non encore facturées (produits régies, loyers, ventes de biens immobiliers...) pour 16 814,56 € constatés à la clôture de l'exercice par produits à recevoir.
- D'avances versées :
 - Sur commandes pour 161 783,01 €. Leur régularisation interviendra en 2024 dans le cadre des marchés en cours.
 - À Pôle Emploi dans le cadre de la convention de mandat pour la gestion des aides au retour à l'emploi du 1^{er} juillet 2020 pour 18 645 € (avance initiale) ;
- Divers autres produits 2023 (redevances Marque Esprit Parc National, participations dans le cadre de contrats de coopération, loyers...) non recouverts pour 37 027,54 €:

Des **charges constatées d'avance** sont comptabilisées pour 187 834,80 € dont **184 834,80 € au titre du loyer payé d'avance** pour la maison du Parc et du tourisme à la communauté de communes Gorges Causses Cévennes. La charge est étalée sur la durée du bail (25 ans) par extourne annuelle pour le montant de l'échéance de l'exercice comptable. Les autres charges relèvent de contrats de maintenance en téléphonie ou de location matériel.

3.4 Les valeurs mobilières de placement et disponibilités

L'établissement n'est pas concerné par les valeurs mobilières de placement, ni les effets de commerce.

3.5 Les financements reçus

Ils concernent notamment les financements externes des actifs (FEA) reçus par le PNC.

La valorisation des organismes figurant au compte 26 de l'État est corroborée avec les valeurs des FEA issus de l'État inscrites dans le bilan des organismes au compte (10x).

Les principaux financements dont l'organisme bénéficie (financements en cours ou nouveaux financements de l'exercice), distinguant les financements de l'actif émanant de l'État de ceux émanant d'autres tiers sont présentés dans le tableau qui suit :

Tableau de financement des actifs

Rubriques et postes	Cumul au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions			Cumul à la fin de l'exercice
		Financements reçus	Financements reconstitués suite à la réimputation de la section fonctionnement	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Reprise suite à la réimputation en fonctionnement	Reprise suite à la cession ou mise au rebut de l'actif financé	
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ÉTAT	10 886 424,31	510 906,21	6 262,56	119 046,78	6 262,56	0,00	11 278 283,74
Financements non rattachés à un actif	924,00		6 262,56				7 186,56
Financements rattachés à un actif C/104	10 885 500,31	510 906,21	0,00	119 046,78	6 262,56	0,00	11 271 097,18
Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements Compte 10411	85 243,24						85 243,24
Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété							0,00
Financement des autres actifs Compte 10413							0,00
État	10 785 068,17	510 906,21		119 046,78	6 262,56		11 170 665,04
Agence nationale de la recherche (ANR) - IA							0,00
Autres	15 188,90						15 188,90
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ÉTAT	4 169 363,77	74 162,22	0,00	163 706,27	0,00	0,00	4 079 819,72
Financements non rattachés à un actif Compte 131	121 118,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 118,29
Régions							0,00
Départements							0,00
Communes et groupements de communes							0,00
Autres entités publiques dont établissements publics	49 546,23						49 546,23
Union Européenne	55 967,44						55 967,44
Autres organismes							0,00
Autres	15 604,62						15 604,62
Financements rattachés à un actif Compte 134	4 023 245,48	74 162,22	0,00	163 706,27	0,00	0,00	3 933 701,43
Régions	356 123,01			31 792,32			324 330,69
Départements	214 788,06			10 490,21			204 297,85
Communes et groupements de communes	1 960 700,92	12 086,74		10 095,70			1 962 691,96
Autres entités publiques dont établissements publics	648 670,97			4 845,69			643 825,28
Union Européenne	790 381,31	62 075,48		98 040,77			754 416,02
Autres organismes	7 017,20			1 767,20			5 250,00
Autres	45 564,01			6 674,38			38 889,63
Financements liés à des activités de recherche et développement compte 138	25 000,00						25 000,00
TOTAUX	15 055 788,08	585 068,43	6 262,56	282 753,05	6 262,56	0,00	15 358 103,46

Au cours de l'exercice 2023, l'établissement a reçu des financements de l'Etat à hauteur de 341 K€ dans le cadre du plan France Relance pour la réalisation de travaux sur les bâtiments et la rénovation de l'éclairage public, 77 K€ pour la réalisation de travaux sur le bâtiment « centre d'information » et 43 K€ pour des travaux sur le nouveau bâtiment de réserve des collections de l'écomusée du Mont Lozère. L'union européenne a également versé un financement de 36 K€ pour la réalisation d'expositions permanente et temporaire pour la maison du tourisme et du PNC de Génomac.

Suite aux opérations de mise en qualité de la comptabilité auxiliaire des immobilisations, le rattrapage de la reprise des financements pour 2022 est intervenu en plus de la reprise des financements d'actifs de 2023.

On notera également la réimputation de subventions de 2021 et 2022 entre la section d'investissement et la section de fonctionnement pour 6 262,56 €. Il est précisé qu'elles n'ont pas été traitées en corrections d'erreurs par le bilan (comptes 110 et 111).

La reprise suit, en principe, le même rythme que l'amortissement de l'immobilisation financée.

3.6 Les provisions et dépréciations

Les créances et stocks peuvent faire l'objet de dépréciation visant à constater la perte de valeur de ces éléments. Le tableau qui suit présente les dépréciations inscrites dans les comptes.

Tableau des dépréciations

Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
			Provision utilisée	Provision non utilisée	
Dépréciations des immobilisations					-
Dépréciations des stocks et en-cours					-
Dépréciations des comptes de tiers compte 4911	8 776,83				8 776,83
Dépréciations des comptes financiers					-
TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS	8 776,83	-	-	-	8 776,83

Le PNC a enregistré des provisions relatives aux passifs sociaux et aux aides au retour à l'emploi.

S'agissant des passifs sociaux et contrairement aux autres provisions, seule est comptabilisée la **variation** du stock de congés.

Le stock existant de congés au 31/12/2023 après alimentation, indemnisation et prise de congés CET a conduit à constater des reprises de provision, les agents ayant jusqu'au 31 janvier N+1 pour exercer leur droit à option.

Une provision complémentaire a également été comptabilisée concernant les dossiers d'aide au retour à l'emploi actifs à la clôture de l'exercice.

Les provisions inscrites au passif de l'établissement sont présentées par catégorie dans le tableau qui suit.

Tableau des provisions

Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
			Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions réglementées					
Provisions pour investissement (participation des salariés)					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif					
Amortissements dérogatoires					
Provision spéciale de réévaluation					
Plus-values réinvesties (assimilées à des amortissements dérogatoires)					
Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques	-	-	-	-	-
Provisions pour litiges C/1511					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pertes sur contrats et opérations					
Provisions pour risque d'emploi					
Autres provisions pour risques C/1518					
Provisions pour charges	640 849,60	1 435,53	-	11 282,73	631 002,40
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour restructurations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations (établissement concessionnaire)					
Provisions pour travaux à effectuer					-
Provisions pour gros entretien ou grandes révisions C/1581					-
Provisions pour remises en état					-
Provisions pour CET C/1582	222 817,16			8 788,04	214 029,12
Provisions pour CET - Charges sociales et fiscales	219 366,50			2 494,69	216 871,81
Provisions pour allocation perte d'emploi et indemnités de licenciement C/1587	198 665,94	1 435,53			200 101,47
Autres provisions pour charges C/1588	-				-
TOTAL DES PROVISIONS	640 849,60	1 435,53	-	11 282,73	631 002,40

3.7 Les dettes

Les dettes sont classées selon la durée restant à courir jusqu'à leur échéance en distinguant les dettes à un an au plus, à plus d'un an et cinq ans au plus, et à plus de cinq ans.

Tableau des dettes

Rubriques et postes	Montant	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Dettes financières	4 146,93	0,00	0,00	4 146,93
Emprunts obligataires				
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers				
Dettes financières et autres emprunts	4 146,93			4 146,93
Dettes non financières	158 100,81	136 439,72	21 661,09	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 287,65	95 626,56	21 661,09	
Dettes fiscales et sociales	40 798,16	40 798,16		
Avances et acomptes reçus				
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Dettes liée au prélèvement sur ressources accumulées				
Autres dettes non financières	15,00	15,00		
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	162 247,74	136 439,72	21 661,09	4 146,93

3.7.1 Les dettes financières

- Dettes financières et autres emprunts : 4 146,93 €.

Il s'agit de dépôts et cautionnements reçus dans le cadre de locations.

3.7.2 Les dettes non financières

- Les dettes à plus d'un an (21 661,09 €) concerne principalement des retenues de garantie de 2023 en lien avec les marchés de travaux,
- Dettes fournisseurs pour factures non parvenues : 95 937,78 €. **Figure à tort à ce compte la charge à payer à comptabiliser (CAPAC) de taxe sur salaires de décembre 2023 payable en 2024 pour 11 051,67 €. Il s'agit d'une dette fiscale.**
- Dettes sociales (personnel et cotisations sociales) : 33 459,50 € dont 25 318,66 € de pensions civiles, le solde relevant de charges de congés payés. **8 111,41 € de créances à l'encontre du personnel en attente de régularisation (tickets restaurants) viennent en déduction de ce montant.**
- Dettes fiscales : 15 450,07 € dont 13 454,30 € de prélèvement à la source prélevé en janvier N+1 et diverses dettes de TVA.

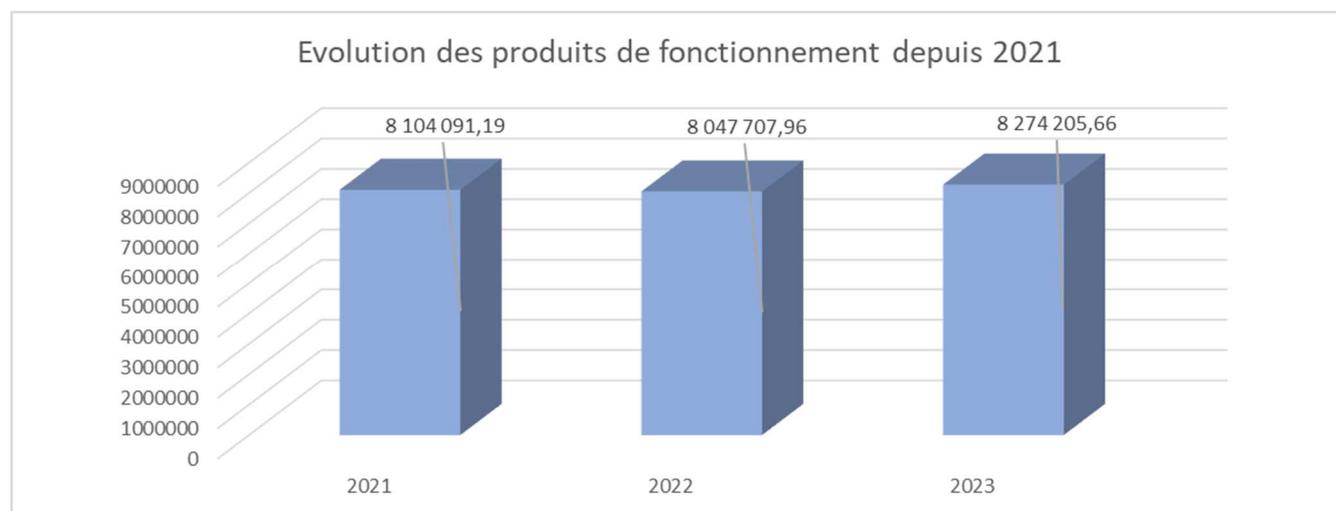
L'établissement n'a par ailleurs comptabilisé **aucun produit constaté d'avance** lors des opérations d'inventaire 2023.

3.8 Autres informations concernant le bilan

A noter que les avances et acomptes sur commandes versés n'apparaissent toujours pas dans l'actif immobilisé en tant que tels. Un changement de méthode devait être mis en œuvre dès 2023 pour se conformer à la réglementation (utilisation des comptes 2381 et 2382). Toutefois, une difficulté d'interprétation du schéma comptable dans l'instruction comptable a retardé la mise en œuvre de ce changement de méthode comptable.

4. Notes relatives aux postes du compte de résultat

4.1 Les produits de fonctionnement



Il s'agit ici de constater dans l'exercice les produits par nature qui se rapportent à l'activité normale et courante de l'établissement (comptes de racines 70 à 75) ou à sa gestion financière (comptes de racine 76). Les produits sont, en principe, enregistrés hors taxes collectées.

Le fait générateur d'un produit correspond à l'acquisition du droit par l'organisme. Le produit est rattaché à l'exercice au cours duquel il est acquis à l'organisme, dès lors qu'il peut être mesuré de manière fiable (norme depuis 2016).

Le PNC n'a pas mis en place le dispositif de certification d'acquisition du droit (équivalent en recettes de la certification de service fait en dépenses), le SI financier actuel ne le permettant pas.

Ces ressources incluent les subventions d'exploitation et/ou ressources spécifiques perçues, dont pour l'essentiel la contribution versée par l'Office Français de la Biodiversité pour le compte de l'Etat ainsi que des subventions provenant de collectivités et divers autres organismes publics ou privés (dons, mécénats).

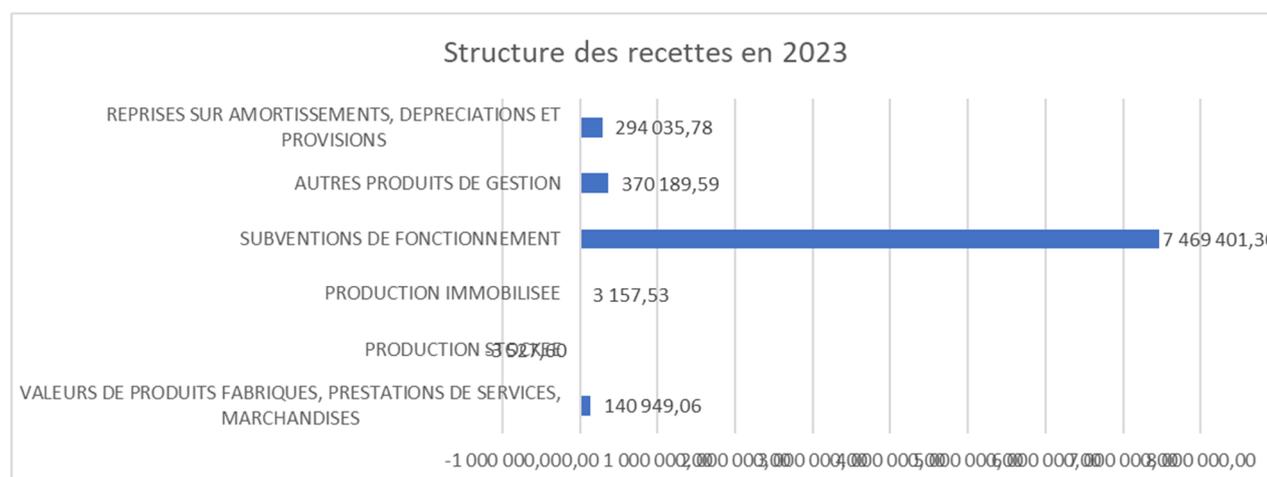
L'établissement perçoit, en outre, des revenus issus de revenus locatifs, de participations reçues dans le cadre de contrats de coopération avec d'autres entités publiques, de redevances d'exploitation (redevance d'utilisation de la marque déposée « Esprit parc national » et local à la maison de l'Aigoual) ainsi que le produit des ventes effectuées dans le cadre de la régie de recettes du parc.

Les subventions représentent 90 % des recettes de l'établissement.

La contribution financière versée par l'OFB pour l'exercice 2023 s'élève à 6 884 258,22 € (arrêté du ministère de la transition écologique en date du 6 janvier 2023). Elle est versée en quatre fractions.

Dotation 2023	15-févr	16-mai	1er août	2 novembre
6 884 258,22	1 893 171,02	1 893 171,01	2 202 962,59	894 953,60

Les autres contributions publiques s'élèvent à 585 143,08 € au titre de divers programmes en cours.

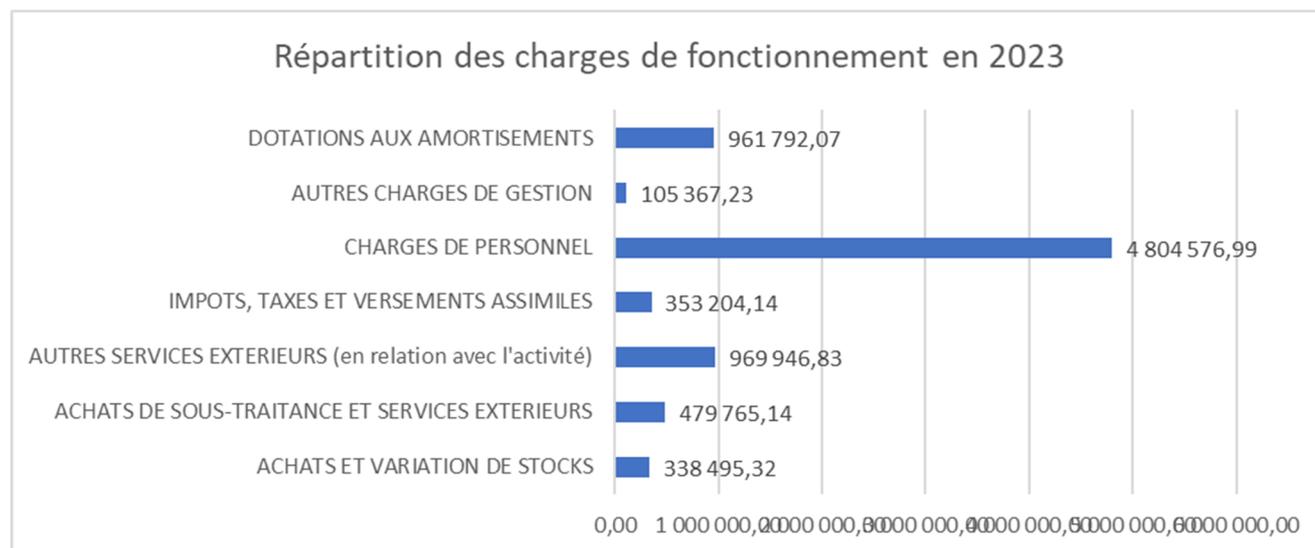
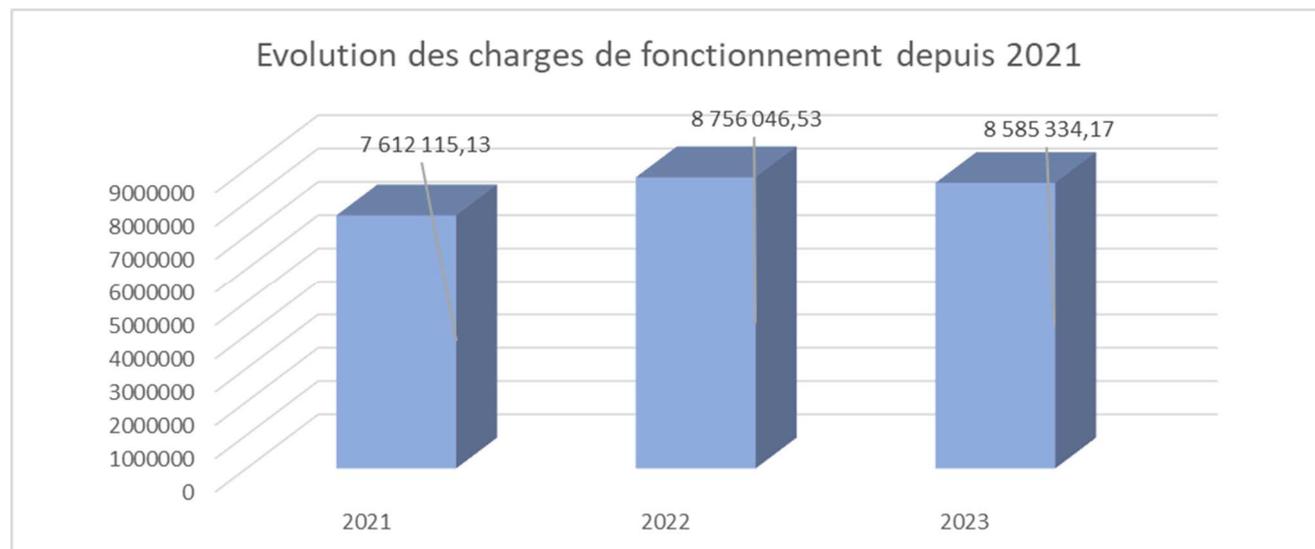


La **vente** des biens immobilisés est également à considérer pour un montant de **263 961 €** en 2023. Le parc a notamment cédé un logement avec terrain et dépendance, un gîte, des parcelles de terrains ainsi que des véhicules.

Produits imputables à un autre exercice : peu significatifs.

Par ailleurs, la reprise exceptionnelle de financements d'actifs participe au maintien des produits calculés de l'établissement en ce qu'elle compense la reprise exceptionnelle des provisions sur journées CET de 2022.

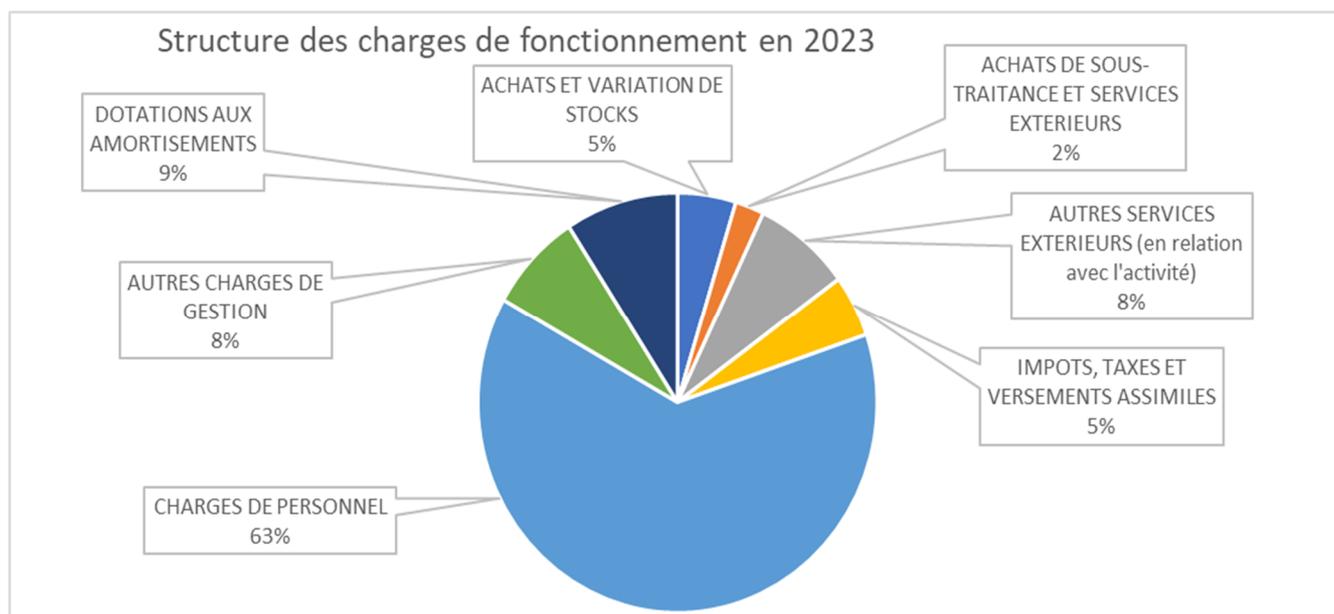
4.2 Les charges de fonctionnement



Les charges de personnel constituent le poste de dépenses le plus important, soit les 3/5^e des dépenses de fonctionnement de l'établissement.

Elles sont constituées :

- de l'ensemble des rémunérations en monnaie et parfois en nature du personnel de l'organisme,
- des charges sociales liées à ces rémunérations, à savoir cotisations de sécurité sociale, cotisations de congés payés, supplément familial, cotisations aux mutuelles, caisses de retraite, œuvres sociales.
- contrairement à l'exercice précédent, **il n'a pas été comptabilisé de transfert de charges en personnel.**



Les achats d'approvisionnements et de marchandises à stocker sont comptabilisés aux comptes 601, 602 et 607 au prix d'achat.

Les variations de stocks afférents sont recensées au compte 603.

Le prix d'achat auquel doivent être comptabilisées les opérations d'achat correspond au prix facturé, net de taxes récupérables auquel s'ajoutent notamment, les droits de douane afférents aux biens acquis.

L'essentiel des autres charges de gestion est constitué des charges spécifiques à l'activité de l'organisme qui ne peuvent être imputées à un autre compte de charge par nature. **Les charges fiscales liées aux rémunérations telles que la taxe sur salaires en font partie.**

Charges imputables à un autre exercice : peu significatives.

Enfin, les charges calculées complétées en 2022 de la provision pour congés CET suspendue en 2021 sont revenues à un niveau normal pour l'établissement, participant ainsi à la baisse de charges de fonctionnement et donc à la réduction du déficit comptable.

4.3 Les charges d'intervention

Il s'agit de subventions versées sous condition de réalisation à des particuliers, des collectivités territoriales ou des associations pour des actions de valorisation du patrimoine naturel ou culturel ou des actions en faveur de la protection de la biodiversité. Elles prennent la forme de dispositifs d'intervention pour compte propre.

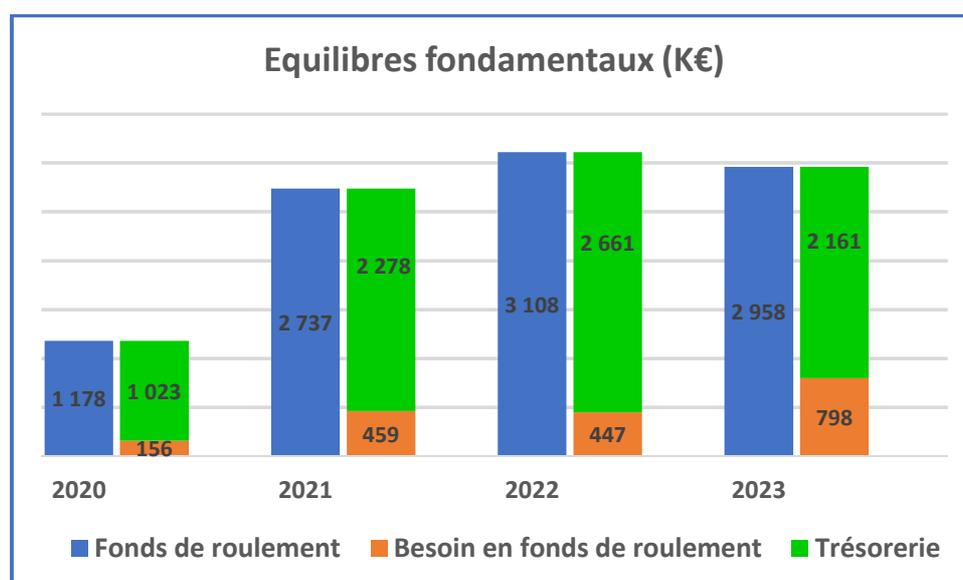
Evolution des dépenses d'intervention entre 2021 et 2023		2021	2022	2023
Intervention / Transferts aux ménages		62 386,73	77 073,49	83 814,95
Intervention / Transferts aux entreprises		34 436,15	5 880,20	10 854,24
Intervention / Transferts aux collectivités territoriales		11 117,82	126 783,81	373 520,44
Intervention / Transferts aux autres entités		118 995,69	90 478,95	112 086,31
Interventions		226 936,39	300 216,45	580 275,94

Il n'a été constaté ni charges à payer, ni provisions au titre des dispositifs d'intervention.

5. Equilibres fondamentaux

Malgré un résultat net comptable négatif de 311 K€ se traduisant par une insuffisance d'autofinancement de 20 K€, le PNC a pu continuer de mener une politique d'investissement dynamique avec des acquisitions d'immobilisations évoquées au point 3.1.2 pour 979 K€. Le financement s'est appuyé sur des subventions d'investissement reçu à hauteur de 511 K€ en provenance de l'Etat et 74 K€ en provenance d'autres financeur dont l'union européenne pour l'essentiel. Par ailleurs, le produit des ventes d'actifs et en particulier d'immobiliers pour un montant de 264 K€ est venu compléter ces financements externes. Le solde du financement a pris la forme d'une diminution du fonds de roulement de 150 K€.

La reconstitution du fonds de roulement opérée au cours des 3 années précédente permet toutefois un maintien correct de celui-ci comme l'indique le graphique qui suit.



Le diagramme présente l'évolution des grands équilibres de l'établissement et plus spécifiquement l'explication de la constitution de la trésorerie au 31 décembre 2023 entre sa composante de long terme (fonds de roulement) et sa composante de court terme liée à l'apport des dettes et créances (besoin en fonds de roulement).

La trésorerie de l'établissement à la clôture de l'exercice représente 91 jours de fonctionnement courant sur la base de l'année 2023, ce qui est satisfaisant, d'autant plus qu'elle repose essentiellement sur le fonds de roulement, qui correspond à des ressources stables.

6. Autres informations

6.1 Engagements hors bilan

En application de l'instruction 15-0004 du 06/07/2015 relative aux modalités de comptabilisation des dispositifs d'intervention, reprise dans la norme 13 de l'instruction commune, les engagements du PNC au titre des dispositifs d'intervention pour compte propre sont traités soit en charges à payer, soit en Engagements Hors Bilan en raison de l'incertitude relative au montant et à la date à laquelle les restes à payer devront être versés aux bénéficiaires.

Ils s'élèvent, s'agissant des **dispositifs d'intervention**, à **325 029,61 €** selon détail du grand livre joint.

Il n'y a pas d'engagements reçus.

Subventions au territoire restant dues - Engagement hors bilan 2023

Numéro	Source	Date	Charge	Reste à certifier	Tiers	Objet
2019001062	EJ	2019-12-04T00:00:00	2 050,00	2 050,00	PROBST PROBST CHRISTOPHE	SUBV 195064 DELIB 2019000546 DU 7/11/2019 C.PATRIMOINE "busard"
2019001063	EJ	2019-12-04T00:00:00	1 860,00	1 860,00	ROUME ROUME HERVE	SUBV 195065- DELIB 20190547 DU 7/11/2019- C.PATRIMOINE "busard"
2019001064	EJ	2019-12-04T00:00:00	4 172,00	1 390,00	TIREL TIREL TEDDY	subv 195066 delib 20190548 du 7/11/2019 c.patrimoine "busard"
2019001065	EJ	2019-12-04T00:00:00	907,20	302,40	F0000915 REVERGER RICHARD	subv 195067-delib 20190549 du 7/11/2019 c.patrimoine "busard"
2019001066	EJ	2019-12-04T00:00:00	1 010,40	1 010,40	F0001716 GRASSET DANIEL	subv 195068- delib 20190550 du 7/11/2019 c.patrimoine "busard"
2021000777	EJ	2021-08-11T00:00:00	326,00	326,00	F0000915 REVERGER RICHARD	SUBV 205072 - Délib 20210181 du 10/06/21 - Contrat patrimoine "busard"
2021001015	EJ	2021-10-13T00:00:00	3 346,00	2 007,60	CIARAV CIARAVOLA AURELIE	SUBV 215036 - Délib 20210183 du 10/06/21 - Contrat patrimoine "nature faune"
2022001243	EJ	2022-12-09T00:00:00	1 885,95	1 885,95	CHAMMA CHAMMON MARYSE	SUBV 225047 - Délib 20220194 du 13/10/22 - Réfection d'une toiture en lauzes / MLC
2022001257	EJ	2022-12-13T00:00:00	4 032,00	1 491,84	MATAM MATHIEU AMELIE	SUBV 225062 - Délib 20220360 du 21/11/22 - Contrat patrimoine "Amica"
2022001258	EJ	2022-12-13T00:00:00	6 837,60	6 837,60	SAMPIE SAMPIERI ANDRE	SUBV 225050 - Délib 20220195 du 13/10/22 - Réfection d'une toiture en lauzes (Molezon) / VC
2022001268	EJ	2022-12-20T00:00:00	1 000,00	1 000,00	PITDEN PIT DENIS	SUBV 225056 - Délib 20220380 du 15/12/22 - Plan simple de gestion volontaire
2023000604	EJ	2023-07-18T00:00:00	300,00	300,00	MARTEV MARTIN Evan	SUBV 235027 - Délib n°20230047 du 15/06/2023 - Certification en agriculture biologique
2023000605	EJ	2023-07-18T00:00:00	300,00	300,00	GOULAB GOULABERT Jean-Benoit	SUBV 235045 - Délib n°20230049 du 15/06/2023 - Certification en agriculture biologique
2023000608	EJ	2023-07-18T00:00:00	780,00	780,00	ROUZEZ ROUZE Anne	SUBV 225059 - Délib n°20230051 du 15/06/2023 - Réfection d'une toiture d'habitation principale (12 m²)
2023000614	EJ	2023-07-19T00:00:00	879,45	879,45	LOBLEV LOB LEVYT Julian	SUBV 225068 - Délib n°20230054 du 15/06/2023 - Réfection d'une toiture de résidence secondaire (41 m²)
2023000615	EJ	2023-07-19T00:00:00	1 089,00	1 089,00	ROUVIE ROUVIERE FRANCIS	SUBV 225074 - Délib n°20230055 du 15/06/2023 - Création d'un auvent - résidence principale (18 m²)
2023000616	EJ	2023-07-19T00:00:00	3 874,50	3 874,50	HERON THEROND Frédéric	SUBV 235011 - Délib n°20230056 du 15/06/2023 - Réfection d'une toiture de résidence secondaire (123 m²)
2023000617	EJ	2023-07-19T00:00:00	10 000,00	10 000,00	BLANC BLANC Delphin	SUBV 235015 - Délib n°20230057 du 15/06/2023 - Réfection d'une toiture d'habitation principale (125 m²)
2023000622	EJ	2023-07-19T00:00:00	965,25	965,25	LABEAU LABEAUME Didier	SUBV 235017 - Délib n°20230058 du 15/06/2023 - Réfection d'une toiture de résidence secondaire (45 m²)
2023000627	EJ	2023-07-19T00:00:00	6 050,00	6 050,00	MULLEA MULLE ALICE	SUBV 235019 - Délib n°20230059 du 15/06/2023 - Réfection d'une toiture de résidence principale (50 m²)
2023001070	EJ	2023-11-30T00:00:00	1 657,50	1 657,50	GOLDFA GOLDFARB Bernard	SUBV 225063 - Délib 20230115 du 02/11/23 - Réfection de 2 toitures de résidence secondaire (85 m²)
2023001071	EJ	2023-11-30T00:00:00	6 171,00	6 171,00	ALLAIN ALLAIN Jean Philippe	SUBV 235031 - Délib 20230116 du 02/11/23 - Réfection d'une toiture de résidence principale (50,5 m²)
2023001072	EJ	2023-11-30T00:00:00	6 006,00	6 006,00	LAURCH LAURENT Christine	SUBV 235040 - Délib 20230117 du 02/11/23 - Réfection d'une toiture de résidence principale (grange 84 m²)
2023001073	EJ	2023-11-30T00:00:00	6 506,50	6 506,50	CORNUT CORNUT Daniel	SUBV 235041 - Délib 20230118 du 02/11/23 - Réfection d'une toiture de résidence principale (ancienne bergerie 91 m²)
2023001074	EJ	2023-11-30T00:00:00	3 630,00	3 630,00	FALARO FAGES LABROUVE ROBERT Indivision	SUBV 235047 - Délib 20230119 du 02/11/2023 - Réfection de toitures de résidence secondaire (100 m²)
2023001075	EJ	2023-11-30T00:00:00	792,00	792,00	TURCF TURC Fabienne	SUBV 235049 - Délib 20230120 du 02/11/23 - Réfection de toiture de location saisonnière (20 m²)
2023001076	EJ	2023-11-30T00:00:00	8 156,50	8 156,50	NAPPEE NAPPEE CHRISTIAN	SUBV 235052 - Délib 20230121 du 02/11/23 - Réfection d'une toiture de maison d'habitation louée à l'année (85 m²)
2023001077	EJ	2023-11-30T00:00:00	3 196,05	3 196,05	DELPUE DELPUECH ROSELYNE et MICHEL	SUBV 235053 - Délib 20230122 du 02/11/2023 - Réfection d'une toiture de résidence secondaire (149 m²)
2023001078	EJ	2023-11-30T00:00:00	1 081,50	1 081,50	PRATLO PRATLONG DIDIER	SUBV 235059 - Délib 20230123 du 02/11/23 - Réfection d'une toiture de location saisonnière (43 m²)
2023001079	EJ	2023-11-30T00:00:00	12 000,00	12 000,00	MAUDUR MAURIN et DURAND Grégory et Alice	SUBV 235055 - Délib 20230124 du 02/11/23 - Réfection d'une toiture de résidence principale (186 m²)
			92 357,04		Total ménages	
2017000746	EJ	2017-09-13T00:00:00	2 965,00	978,45	VENTAL COMMUNE DE VENTAL EN CEVENNES	SUBV 175048 - DELIB 20170223 DU 13/06/2017- ELABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU
2020000305	EJ	2020-04-27T00:00:00	3 893,00	2 915,75	GORGE GORGES DU TARN CAUSSES COMMUNE	SUBV 195048 DELIB 2020051 DU 27/02/2020 aménagement du pré du curé quézax
2020000433	EJ	2020-06-18T00:00:00	15 000,00	15 000,00	F0001408 COMMUNE DE BARRES DES CEVENNES	delib 2019-243 du 13/06/2020 adduction eau potable le bramadou cne barres des cévennes
2021001250	EJ	2021-12-17T00:00:00	29 050,00	29 050,00	F0000608 LE VIGAN CNE	SUBV 215071 - Délib 20210231 du 18/11/21 - France relance, éclairage public
2022000898	EJ	2022-09-21T00:00:00	5 000,00	5 000,00	PONTEI COMMUNE DE PONTEILS-ET-BRESIS	SUBV 215067 - Délib 20220038 du 24/02/22 - Création d'un livre présentant le portrait des Ponteilais
2022001249	EJ	2022-12-13T00:00:00	3 231,20	3 231,20	F0001056 COMMUNE DE MOLEZON	SUBV 225038 - Délib 20220197 du 13/10/22 - Sécurisation du site de la Roquette
2022001250	EJ	2022-12-13T00:00:00	2 000,00	2 000,00	MONOBL CNE MONOBL	SUBV 225045 - Délib 20220198 du 13/10/22 - Rénovation fontaine principale et son double escalier
2023000366	EJ	2023-05-03T00:00:00	5 000,00	5 000,00	F0000184 CEZE CEVENNES CTE CNE	SUBV 225049 - Délib 20230010 du 02/03/2023 - Projet pédagogique : développement durable et préservation du patrimoine sur la voie verte de Cèze-Cévenne:
2023000623	EJ	2023-07-19T00:00:00	321,90	321,90	F0001064 LA MALENE CNE	SUBV 225067 - Délib n°20230060 du 15/06/2023 - Reconstruction du mur de l'église de Rouveret
2023000629	EJ	2023-07-19T00:00:00	2 160,00	2 160,00	F0001057 ALZON CNE	SUBV 235006 - Délib n°20230066 du 15/06/2023 - Fermeture par une grille du tunnel de la Nougarède
2023001080	EJ	2023-11-30T00:00:00	1 958,44	1 958,44	F0000288 BEDOUES COCURES CNE	SUBV 235048 - Délib 20230125 du 02/11/23 - Travaux de résorption des infiltrations d'humidité de la chapelle St Saturnin de Bédoué
2023001081	EJ	2023-11-30T00:00:00	1 812,50	1 812,50	LANUEJ LANUEJOLS 30 CNE	SUBV 235054 - Délib 20230126 du 02/11/23 - Mise en valeur du four à chaux d'Aigebonne
2023001082	EJ	2023-11-30T00:00:00	2 046,00	2 046,00	VENTAL COMMUNE DE VENTAL EN CEVENNES	SUBV 235028 - Délib 20230127 du 02/11/23 - Rénovation de la fontaine de Vimbouches (St Fréal de Ventalon
			71 474,24		Total collectivités	
2022001269	EJ	2022-12-20T00:00:00	1 200,00	1 200,00	GFAGIN GROUPEMENT FONCIER RURAL LA GINESTELLE	SUBV 225057 - Délib 20220381 du 15/12/22 - Plan simple de gestion volontaire
2023000594	EJ	2023-07-18T00:00:00	3 500,00	3 500,00	FRIEND EARL FRIENDLY FLOCK	SUBV 225039 - Délib n°20230036 du 15/06/2023 - Réalisation d'un essai en sylvo pastoralisme sur un taillis de châtaignier
2023000602	EJ	2023-07-18T00:00:00	3 000,00	3 000,00	F0001465 SCA ORIGINE CEVENNES	SUBV 235042 - Délib n°20230044 du 15/06/2023 - Protocole d'essai de mécanisation du repiquage de l'oignon doux des Cévennes AOF
2023000641	EJ	2023-07-20T00:00:00	5 000,00	5 000,00	PERSPF PERSPECTIVE FILMS	SUBV 235035 - Délib n°20230077 du 15/06/2023 - Production du film documentaire "En démocratie"
2023001084	EJ	2023-11-30T00:00:00	2 917,00	2 917,00	GFROUS GROUPEMENT FORESTIER LES ROUSSES	SUBV 235057 - Délib 20230129 du 02/11/23 - Création d'un caisson et d'une chiroptère dans une future maison d'habitation
			15 617,00		Total entreprises	
2022000722	EJ	2022-07-29T00:00:00	1 881,00	1 881,00	AMISAI ASSO LES AMIS DE L'AIGOUAL, DU BOUGES ET DE LOZERE	SUBV 215079 - Délib 20220025 du 24/02/22 - Enduits extérieurs église St Julien d'Arpaon / VC
2022000724	EJ	2022-07-30T00:00:00	5 000,00	2 040,33	F0001464 ASSOCIATION HEPTAFILME	SUBV 215078 - Délib 20220029 du 24/02/22 - Au cœur d'un paysage arom antique. Le récit d'un paysagiste en Cévennes, Michel PENA
2022000786	EJ	2022-08-09T00:00:00	10 000,00	10 000,00	FABULE LA FABULERIE	SUBV 225028 - Délib 20220125 du 09/06/22 - Le Fabuleux Musée itinérant : une expérience pédagogique et numérique en territoires ruraux et urbains
2022000787	EJ	2022-08-09T00:00:00	5 000,00	5 000,00	COSCIE COSCIENNES	SUBV 225035 - Délib 20220128 du 09/06/22 - Mallette pédagogique de sensibilisation sur la relation entre vautours et élevage
2022000897	EJ	2022-09-21T00:00:00	800,00	800,00	PASHUG SUR LES PAS DES HUGUENOTS DANS LE GARD	SUBV 215085 - Délib 20220039 du 24/02/22 - Mettre en œuvre dans le Gard, la charte du chemin classé "itinéraire culturel européen"
2022001256	EJ	2022-12-13T00:00:00	2 500,00	2 500,00	ETIKA COMITE DE PREFIGURATION D'ETIKA MONDC	SUBV 225053 - Délib 20220203 du 13/10/22 - Etude pour l'expérimentation d'un bassin-mare
2023000367	EJ	2023-05-03T00:00:00	3 500,00	3 500,00	F0000523 ATELIER VOCAL EN CEVENNES	SUBV 225060 - Délib 20230011 du 02/03/2023 - Le Chant des Pistes 2022
2023000369	EJ	2023-05-03T00:00:00	1 000,00	1 000,00	RENCON ASSO DES RENCONTRES CHANTEES	SUBV 225072 - Délib 20230014 du 02/03/2023 - 15ème édition des Rencontres Chantées du Galesion (2023
2023000595	EJ	2023-07-18T00:00:00	1 500,00	1 500,00	FRUITS FRUITS OUBUES ET BIODIVERSITE EN CEVENNES	SUBV 225075 - Délib n°20230037 du 15/06/2023 - Journées des Jardins et de la nature 2022
2023000596	EJ	2023-07-18T00:00:00	370,00	370,00	F0001704 LES JARDINS EN PARTAGE	SUBV 235003 - Délib n°20230038 du 15/06/2023 - Réhabiliter et valoriser le verger conservatoire du domaine de Castane
2023000599	EJ	2023-07-18T00:00:00	3 000,00	3 000,00	F0001582 EPI DE MAINS	SUBV 235032 - Délib n°20230041 du 15/06/2023 - Projet autoproduction châtaignes sèche
2023000600	EJ	2023-07-18T00:00:00	2 500,00	2 500,00	F0001582 EPI DE MAINS	SUBV 235033 - Délib n°20230042 du 15/06/2023 - Consolider et animer le Lieu Ressource(s) autour de la châtaigneraie et des pratiques agroécologique:
2023000601	EJ	2023-07-18T00:00:00	1 500,00	1 500,00	F0001652 FOYER RURAL DE POURCHASSES	SUBV 235037 - Délib n°20230043 du 15/06/2023 - Renforcement du rucher école du Mont Lozère
2023000624	EJ	2023-07-19T00:00:00	2 160,00	2 160,00	SKIAIG SKI CLUB MONT AIGOUAL	SUBV 225069 - Délib n°20230061 du 15/06/2023 - Réhabilitation de l'abri circulaire en pierre du col de la Caumette
2023000625	EJ	2023-07-19T00:00:00	10 000,00	10 000,00	F0000529 ABPS - ARTISANS BATISSEURS PIERRE SECHI	SUBV 225073 - Délib n°20230062 du 15/06/2023 - Structuration et développement de la filière pierre sèche 2022
2023000626	EJ	2023-07-19T00:00:00	5 000,00	5 000,00	ASPFLA ASSOC SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE FLORAC TROIS RIVIERES	SUBV 235002 - Délib n°20230063 du 15/06/2023 - Réhabilitation du pont de Salèges
2023000628	EJ	2023-07-19T00:00:00	6 000,00	6 000,00	F0000921 CENTRE ORNITHOLOGIQUE DU GARD COGARC	SUBV 225071 - Délib n°20230065 du 15/06/2023 - Amélioration des connaissances sur les chauves-souris en vue de renforcer la protection des gîte
2023000630	EJ	2023-07-19T00:00:00	3 000,00	3 000,00	F0001081 SYNDICAT MIXTE BASSIN DE LA CEZE	SUBV 235038 - Délib n°20230067 du 15/06/2023 - Mise en oeuvre du programme d'action "Site Rivières Sauvages" Rieurtort et Gourdouze
2023000631	EJ	2023-07-19T00:00:00	10 000,00	10 000,00	F0000127 FEDERATION DES CHASSEURS DE LA LOZERE	SUBV 235008 - Délib n°20230068 du 15/06/2023 - Contrats de préventions aux particuliers 2023/2024
2023000632	EJ	2023-07-19T00:00:00	12 000,00	12 000,00	F0000127 FEDERATION DES CHASSEURS DE LA LOZERE	SUBV 235009 - Délib n°20230069 - Gestion des déchets issus de la chasse au grand gibier 2023/2024
2023000634	EJ	2023-07-19T00:00:00	6 000,00	6 000,00	CRPFOC CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE OCCITANIE	SUBV 235020 - Délib n°20230081 du 15/06/2023 - Projet ENRICHIR "Les plantations d'enrichissement : un levier pour adapter les forêts au changement climatique"
2023000636	EJ	2023-07-20T00:00:00	6 000,00	6 000,00	F0001665 LA FILATURE DU MAZEL	SUBV 235001 - Délib n°20230071 du 15/06/2023 - Les Balcons de l'Aigoual, édition 2022
2023000637	EJ	2023-07-20T00:00:00	1 400,00	1 400,00	F0000694 RACINES DE TERRIENS	SUBV 235014 - Délib n°20230073 du 15/06/2023 - Les rendez-vous botaniques 2022
2023000638	EJ	2023-07-20T00:00:00	1 500,00	1 500,00	F0000350 FEDERATION DEPARTEMENTALE FOYERS RURAUX DE LOZERE	SUBV 235022 - Délib n°20230074 du 15/06/2023 - En Chemin j'ai rencontré 2022
2023000639	EJ	2023-07-20T00:00:00	2 500,00	2 500,00	F0000350 FEDERATION DEPARTEMENTALE FOYERS RURAUX DE LOZERE	SUBV 235023 - Délib n°20230075 du 15/06/2023 - Passe Pierre 2022
2023000640	EJ	2023-07-20T00:00:00	4 768,00	4 768,00	INRAEP INRAE PACA	SUBV 235034 - Délib n°20230076 du 15/06/2023 - Édition d'un ouvrage de référence grand public sur les vieilles forêts d'Occitanie
2023000642	EJ	2023-07-20T00:00:00	4 000,00	4 000,00	ZAPPIN ZAPPING SAUVAGE	SUBV 235036 - Délib n°20230078 du 15/06/2023 - Résidences artistiques en espace public et espaces naturels (Vivariums,
2023000645	EJ	2023-07-20T00:00:00	6 000,00	6 000,00	F0000350 FEDERATION DEPARTEMENTALE FOYERS RURAUX DE LOZERE	SUBV 235043 - Délib n°20230083 du 15/06/2023 - Contes et Rencontres 2022
2023000646	EJ	2023-07-20T00:00:00	15 000,00	15 000,00	F0000186 OT MT AIGOUAL CAUSSE CEVENNES	SUBV 235012 - Délib n°20230084 du 15/06/2023 - Animation de la Maison de l'Aigoual, Maison du Parc, 2022
2023000647	EJ	2023-07-20T00:00:00	4 800,00	4 800,00	F0000186 OT MT AIGOUAL CAUSSE CEVENNES	SUBV 235013 - Délib n°20230085 du 15/06/2023 - Réalisation et insertion de contenus dans la plateforme Destination Parc national des Cévennes, 2022
202						